

Réf: Dossier 347486

Avis de constitution

SOCIETE « DJAMTALAH SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 253, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2024 , et enregistrés le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJAMTALAH SARL »

Objet : E-commerce , commerce général , prestations de services et divers , et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 253, Ilot N/D

Dirigeant(s) M SORO DONAKPE BEN VALERY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08252 du 18/10/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64327/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

